NORME INTERNATIONALE



4731

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION-MEXALYHAPOAHAR OPFAHU3ALUN TIO CTAHAAPTU3ALUNGORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Huile essentielle de géranium

Oil of geranium

Première édition — 1978-12-15

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 4731 a été élaborée par le comité technique VIE W ISO/TC 54, Huiles essentielles, et a été soumise aux comités membres en avril 1977.

(standards.iteh.ai)

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'
Australie
Autriche
Bulgarie

Afrique du Sud, Rép. d'
Australie
Autriche
Bulgarie

La lie | Ltalie | Portugal | Portugal

Le comité membre du pays suivant l'a désapprouvée pour des raisons techniques :

Pays-Bas

Huile essentielle de géranium

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme internationale fixe certaines caractéristiques de l'huile essentielle de géranium, destinées à faciliter l'appréciation de sa qualité. ISO 1242, Huiles essentielles — Détermination de l'indice d'acide.

ISO 1279, Huiles essentielles — Détermination de la teneur en constituants carbonylés — Méthode au chlorure d'hydroxylammonium.

ISO 4731:1978 ISO 3812, Huiles essentielles de géranium et de rose —

2 RÉFÉRENCES

ISO/R 210, Huiles essentielles — Emballage.

ISO/R 211, Huiles essentielles — Étiquetage et marquage des récipients.

ISO 212, Huiles essentielles — Échantillonnage.

ISO/R 279, Détermination de la masse volumique et de la densité relative des huiles essentielles.

ISO 280, Huiles essentielles — Détermination de l'indice de réfraction.

ISO 592, Huiles essentielles — Détermination du pouvoir rotatoire.

ISO/R 709, Évaluation de l'indice d'esters et de la teneur en esters des huiles essentielles.

ISO 875, Huiles essentielles — Évaluation de la miscibilité à l'éthanol. 1)

ISO/R 1241, Huiles essentielles — Évaluation de la teneur en alcools libres et détermination de l'indice d'ester après acétylation.

3 DÉFINITION

e8fe673e9508/iso-4731-1978

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/Determination de l'indice d'ester après formylation à chaud.

huile essentielle de géranium: Huile essentielle obtenue par distillation à la vapeur d'eau des parties herbacées, fraîches ou légèrement fanées, de *Pelargonium graveolens* l'Héritier ex Aiton, de *Pelargonium roseum* Willdenow et de certains hybrides cultivés, ayant donné lieu à la formation d'écotypes selon les régions géographiques.

4 SPÉCIFICATIONS

4.1 Aspect

Liquide mobile, limpide.

4.2 Couleur

Jaune ambré au jaune verdâtre.

4.3 Odeur

Caractéristique de l'origine, rosée plus ou moins menthée.

¹⁾ Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO/R 875.)

	Bourbon*	Algérie	Maroc	Inde	Kenya	Égypte	U.R.S.S.
4.4 Densité relative à 20/20 °C							
Minimum Maximum	0,884 0,892	0,886 0,901	0,883 0,900	0,890 0,905	0,887 0,896	0,887 0,892	0,884 0,900
4.5 Indice de réfraction à 20 $^{\circ}$ C							
Minimum Maximum	1,462 0 1,468 0	1,463 0 1,472 0	1,464 0 1,472 0	1,468 0 1,477 0	1,465 0 1,472 0	1,466 0 1,470 0	1,460 5 1,469 0
4.6 Pouvoir rotatoire à 20 °C							
Minimum Maximum	- 14° - 8°	- 13° - 7°	– 13° – 8°	- 11° - 7°	- 14° - 8°	- 12° - 8°	- 14° - 7°
4.7 Miscibilité à l'éthanol à 70 % (V/V), à 20 °C	Il ne doit pas être nécessaire d'utiliser plus de 3 volumes d'éthanol à 70 % (V/V) pour obtenir une solution limpide avec 1 volume d'huile essentielle. On peut parfois observer un trouble ou une opalescence en continuant l'addition de solvant. ISO 4731:1978 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3f680d14-28impide aved 1 volume e8fe673e9508/iso-4731-1978 d'huile essentielle. On peut parfois observer un trouble ou une opalescence en continuant l'addition de solvant.						Il ne doit pas être nécessaire d'utiliser plus de 3 volumes d'éthanol à 70 % (V/V) pour obtenir une solution limpide avec 1 volume d'huile essentielle.
4.8 Indice d'acide	10		40		_	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Maximum	10	10	10	10	5	6	4
4.9 Indice d'ester							
Minimum Maximum	52 78	31 75	35 80	50 76	50 80	42 58	46 80
4.10 Indice d'ester après acétylation							

^{*} Région de Madagascar et de la Réunion.

	Bourbon	Algérie	Maroc	Inde	Kenya	Égypte	U.R.S.S.	
4.11 Indice de carbonyle								
Maximum	58	58	58	58	58	1)	55	
	correspondant à 16 % de constituants carbonylés, exprimés en isomenthone							
4.12 Teneur apparente en citronellol (rhodinol)								
Minimum Maximum	42 % 55 %	33 % 47 %	35 % 58 %	40 % 55 %	1) 1)	40 % 58 %	50 % 55 %	

5 ÉCHANTILLONNAGE

6.7 Indice d'ester après acétylation

Voir ISO 212.

iTeh STANDARD Voir ISO/R/1241. W

Volume minimal de l'échantillon définitif 550mt dards.ite. Indice de carbonyle

Voir ISO 1279.

6 MÉTHODES D'ESSAI https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/Masse infoléeculaire/relative-(M_r) = 154,2 e8fe673e9508/iso-473

6.1 Densité relative à 20/20 °C

Voir ISO/R 279.

6.2 Indice de réfraction à 20 °C

Voir ISO 280.

6.3 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Voir ISO 592.

6.4 Miscibilité à l'éthanol à 70 % (V/V), à 20 °C

Voir ISO 875.

6.5 Indice d'acide

Voir ISO 1242.

6.6 Indice d'ester

Voir ISO/R 709.

Calculer l'indice de carbonyle, exprimé en milligrammes de KOH par gramme d'huile essentielle, en utilisant la formule

$$\frac{C}{100} \times \frac{56.1}{M_c} \times 1000 = \frac{561 C}{M_c}$$

οù

C est le pourcentage de constituants carbonylés, exprimés en isomenthone;

M_r est la masse moléculaire relative de l'isomenthone (154,2).

Exprimer l'indice de carbonyle en l'arrondissant au nombre entier le plus proche.

6.9 Teneur apparente en citronellol (rhodinol)

Voir ISO 3812.

7 EMBALLAGE, ÉTIQUETAGE ET MARQUAGE

Voir ISO/R 210 et ISO/R 211.

¹⁾ Donnée non disponible.

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)